JUIN/JUILLET 2025 - N° 548

112e ÉDITION

TOUR de FRANCE™

5-27 JUILLET 2025

le Plédranais

Passage à PLÉDRAN le 11 juillet

letour.fr
@LeTour
#TDF2025

Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

Depuis plusieurs semaines, l'actualité nationale nous rappelle à quel point la sécurité publique reste un enjeu de chaque instant. Rixes entre jeunes, rodéos urbains, agressions gratuites, cambriolages... Autant de faits divers qui nous heurtent et nous inquiètent légitimement. Ces événements, parfois tragiques, nous rappellent que le sentiment de sécurité ne se décrète pas : il se construit jour après jour, par la vigilance, la prévention et l'action.

Dans ce combat quotidien, chacun a un rôle à jouer. Je veux ici m'adresser aussi aux parents: la responsabilité parentale n'est pas un principe abstrait, c'est un devoir. Lorsque des mineurs sont impliqués dans des faits répréhensibles, ce sont d'abord les familles qui doivent se mobiliser, encadrer, accompagner. La collectivité peut et doit soutenir, mais elle ne saurait se substituer à l'autorité parentale.

Dans notre commune, même si nous sommes moins touchés que d'autres territoires voisins, nous restons lucides et déterminés à ne pas baisser la garde. C'est pourquoi j'ai souhaité renforcer les moyens mis à notre disposition.

Pour cela le Procureur de la République a confié aux Maires plusieurs outils juridiques, dont le rappel à l'ordre, visant à nous accompagner sur certains faits commis par des mineurs qui portent atteinte aux biens publics par exemple. Cela permet, si besoin, de proposer une transaction financière avec la famille pour réparer les dommages mais aussi pour laisser une trace pour la Justice. Cette mesure, je l'ai déjà utilisée avec discernement mais avec fermeté, dans l'intérêt général.

Je veux maintenant saluer l'arrivée le 1er juillet de notre nouveau responsable de la police municipale, dont l'expérience et la rigueur seront des atouts précieux pour Plédran. Avec son collègue, ils auront pour mission de renforcer une présence de proximité, indispensable pour créer du lien, prévenir les dérives, et rassurer nos habitants.

Les caméras de vidéoprotection, déjà déployées dans plusieurs secteurs de la commune, devraient être renforcées en 2026. Elles constituent un moyen dissuasif, mais aussi un précieux soutien pour nos forces de l'ordre lorsqu'un incident survient. Là encore, un certain nombre d'enquêtes ont abouti grâce à ce dispositif, permettant aux victimes d'avoir gain de cause.

Enfin, nous allons renforcer dans les prochaines semaines un groupe élargi de « voisins vigilants », dans un esprit de solidarité et de prévention, pour lutter contre les cambriolages. Il ne s'agit pas de surveillance généralisée, mais d'une vigilance partagée, respectueuse de chacun, pour mieux protéger certains secteurs de notre commune.

Tous ces moyens sont évidemment en complément des actions de la gendarmerie nationale qui veille à notre tranquillité, jour et nuit.

La sécurité n'est pas un mot. C'est une condition essentielle du vivre ensemble. Dans cet esprit, je sais pouvoir compter sur votre attention, votre coopération, et votre sens des responsabilités.

Je vous souhaite un bel été.

Stéphane Briend, Maire

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3350 exemplaires

Contact à la mairie pour le Plédranais :
Sophie Boitard, 02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

Directeur de publication : Stéphane Briend

Membres de la Commission Communication :
Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Sophie Boitard et Rachel Le Balch (référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :
Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :
Mairie de Plédran, Associations

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

IMPRIM'VERT

ABONNEMENT pour les non Plédranais :
25,00 € pour 10 numéros. Contactez la Mairie.

mairie@pledran.bzh

☐ **Plédranais de août/sept. 2025**
au plus tard le **mercredi 18 juin**
Distribution à partir du 25 août

☐ **Plédranais de octobre 2025**
au plus tard le **mercredi 17 sept.**
Distribution à partir du 14 octobre

RAPPEL

Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**
Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.
- **Taille photos : 300 ko minimum**
- Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)
- Des articles en fichier word ou texte

sur : www.pledran.bzh et à la borne tactile

Conseil municipal du 27 mai 2025

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de Jean-Marc Dejoué (liste « Plédran pour tous ») de son mandat de conseiller municipal en date du 15/05/25, selon l'article L 270 du code électoral *« le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu dont le siège devient vacant ... »*. Katie Prat, est donc appelée à remplacer Jean-Marc Dejoué au sein du conseil et est installée dans ses fonctions de conseillère municipale à partir du 15/05/25.

Le conseil municipal PREND ACTE de la démission de J-M Dejoué ; PREND ACTE de l'installation de K. Prat en qualité de conseillère municipale en date du 15/05/25 et APPROUVE le tableau du conseil municipal modifié.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES SUITE À 2 DÉMISSIONS

-1 Par courrier du 28/04/23, Patricia Quintin, élue conseillère municipale en juin 2020, a demandé au Maire d'accepter sa démission. Un siège de conseiller municipal est donc devenu vacant. Yann Gillet, 5e candidat sur la liste « Plédran pour tous », a accepté de remplacer la candidate démissionnaire et de siéger au conseil municipal.

Le conseil municipal VALIDE la modification de la composition des commissions municipales en intégrant Yann Gillet dans les commissions suivantes : accessibilité, développement durable et évènementiel / patrimoine.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

-2 Suite à la démission de Jean-Marc Déjoué de son poste de conseiller municipal, et à l'intégration de Katie Prat au sein du conseil municipal, le conseil municipal MODIFIE la composition des commissions municipales en intégrant Katie Prat dans les commissions où siégeait Jean-Marc Déjoué, à savoir : commissions voirie et chemins communaux, vie scolaire, enfance jeunesse, sécurité routière et sport santé.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

FINANCES TARIFS 2025-2026

SERVICES RESTAURATION

Le conseil municipal ADOPTE les tarifs présentés pour la restauration pour l'année scolaire 2025-2026 présentant une augmentation de 1,5 %.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

SERVICES ANIMATION

Le conseil municipal ADOPTE les tarifs présentés pour les services animation pour l'année scolaire 2025-2026 présentant une augmentation de 2 %.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

ESPACE JEUNES

Le conseil municipal ADOPTE les tarifs présentés pour l'espace jeunes pour l'année scolaire 2025-2026 présentant une augmentation de 2 %.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

ÉTÉ JEUNES 2025

Le conseil municipal ADOPTE les tarifs présentés pour l'été jeunes 2025 présentant une augmentation de 2 %.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

AVENANT TARIFS POUR LES LOCATIONS DE SALLES (ANNÉE 2025)

Le conseil municipal VALIDE l'avenant proposé suite à une erreur pour les tarifs de locations de la salle des Coteaux selon le tableau présenté.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

CULTURE

TARIFS DES SPECTACLES POUR LA SAISON 2025 - 2026

Le conseil municipal ADOPTE les tarifs pour la saison culturelle 2025-2026 à partir des tableaux présentés.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

URBANISME

OCCUPATION DU DOMAINE DÉPARTEMENTAL - RUE DES LILAS : AMÉNAGEMENT DE L'ARRIVÉE DE LA FLÈCHE PLÉDRANAISE

Le conseil municipal APPROUVE le projet d'aménagement proposé sur la RD 27 et AUTORISE le Maire à signer la convention relative à l'aménagement et à l'entretien d'équipement de voirie sur le domaine public départemental.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

OCCUPATION DU DOMAINE DÉPARTEMENTAL - LE HEUSSARD : AMÉNAGEMENT D'UN ARRÊT DE TRANSPORT EN COMMUN

Le conseil municipal APPROUVE le projet d'aménagement des dépendances sur la RD 27 au lieu-dit Le Heussard et AUTORISE le Maire à signer la convention relative à l'aménagement et à l'entretien d'équipement de voirie sur le domaine public départemental.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

Magalie Pédron a quitté la mairie

Magalie Pédron a quitté la mairie de Plédran et son poste de directrice générale des services (DGS) le 16 mai dernier. Arrivée en mai 2021, en provenance de Lantic, où elle avait occupé le poste de secrétaire de mairie. *« J'ai beaucoup appris des collègues avec lesquels j'ai travaillé. À mon tour, je veux transmettre aux autres. »*, confie-t-elle. Magalie va désormais œuvrer au sein du Centre de gestion des Côtes d'Armor pour former les secrétaires de mairie qui démarrent leur carrière. Les élus et les agents la remercient pour son engagement au service de la collectivité et lui souhaitent bon vent dans ses nouvelles missions.

Katie PRAT, nouvelle conseillère municipale

Comme annoncé fin avril, Jean-Marc Déjoué a démissionné de son poste de conseiller municipal de la minorité pour raisons personnelles.

C'est Katie PRAT qui a été appelée pour remplacer Jean-Marc Dejoué au sein du conseil municipal, et installée dans ses fonctions de conseillère municipale depuis le 15 mai 2025.
Plédranaise depuis 2011, âgée de 50 ans et mère de trois enfants, Katie Prat est enseignante du premier degré.
Elle a siégé pour la première fois au conseil municipal le mardi 27 mai. Elle intègre les commissions : voirie et chemins communaux, vie scolaire, enfance-jeunesse, sécurité routière, sport et santé.

Urbanisme

Mai 2025

Déclarations préalables

- LE MOAL Patrice, 9 Bis rue du Haut Chemin : Clôture
- GUILLAUD-DEBROUE, 20 rue du Val : Changement couleurs volets et ouvrant + ravalement de façades
- LE PROVOST Baptiste, 26 rue du Clos Borgne : Extension
- LUGNIER Nicolas,15 allée des Cormorans : Remplacement haie par grillage + lamelles
- FANIC Gérard, 13 rue du Haut Chemin : Transformation pergola en véranda
- CAMARD Philippe, 4 rue des Fougères : Pose palissade sur mur de soutien et portail électrique
- MILLERET Christophe, 35 Le Vicomte : Création portail et portillon
- VEILLON Didier, 16 Allée des Cormorans : Remplacement haie et clôture par clôture en bois
- CHASTULLIER Hélène, 6 rue des Fougères : Installation volets aluminium sur rail mural solaire
- LE MOAL Loïc, 45 rue du Val : Clôture
- JOLLY Erwan, 21 rue des Prés Bernard : Clôture
- GOUEDART Patrick, 8 rue du Centre : Changement 2 portes d'entrée
- CARPRIAU Philippe, 8 rue des Ecoles : Pose fenêtres de toit
- BOINET Thomas, 4 La Mare : Réfection façades, modification ouvertures (suppression et création d'ouvertures)
- BRUYERE Elodie, 43 rue Henri Matisse : Construction véranda

Permis de construire

- JAFFRELOT Yvon, 16 La Garde : Construction véranda
- SCI DOLEDEC, 4 rue des Ecoles : Rénovation bâtiment existant
- POURCEL Linda, 26 Ter rue du Bois : Construction maison individuelle
- BIDAN/BONNY, 15 La Porte Es Clerc : Extension maison d'habitation

Etat Civil

Naissance

- EDOUARD Ewen né le 16/05, 18 les Landes

Mariages

- Stéphane LASSEURE, menuisier, et Myriam GUEUNÉ, artisan taxi, domiciliés 34 la porte de Craffault.
- Sébastien BREUT, artisan, et Eline MORICEAU, cadre de santé, domiciliés 11 rue des Courlis, Landivisiau.
- Guillaume DESNOS, chargé de facturation, et Angélique PRIGENT, responsable de secteur, domiciliés 1 rue des Coquelicots.

Décès

- URVOY Denise née HARLAY, 95 ans, le 9/05, 10 rue Bel Orient,
- DARCEL Marthe née CORLAY, 89 ans, le 20/05, 6 les Pognots,
- GICQUEL Chantal née CHAPERON, 75 ans, le 1/06, 12 rue du vieux Bel Air,
- HINAULT Yvonne née GOUÉDARD, 98 ans, le 2/06, 10 rue Bel Orient

A effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire

Pièces à fournir : livret de famille, pièce d'identité du jeune et justificatif de domicile.

Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

INFOS HORAIRES

- **Mairie : 02 96 64 34 20**
  Lundi-vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30.
  Samedi (permanence) : 9h-12h.
  www.pledran.bzh
- **Service Urbanisme/Foncier :** ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi
- **Horizon : 02 96 64 30 30**
  Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30
- **Médiathèque : 02 96 64 35 35**
  Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h et 14h-18h, vendredi : 16h-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.
- **CCAS : 02 96 64 34 22**
  Lundi, mercredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h30 à 12h
  Permanence de Mme le Moual : mercredi après-midi, sur rendez-vous uniquement
  La banque alimentaire : les semaines paires le mercredi de 11h à 12h.
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération :**
  Antenne Centre - 02 96 58 57 00
  13 avenue Pierre Mendès France
  22950 TREGUEUX.
- **Police Municipale : 02 96 64 34 25**
  Permanence tous les matins de 11h à 12h.

Services Techniques
Les Brèves

Les travaux réalisés par les agents des services techniques

■ Les agents du service espaces verts ont réalisé les plantations d'été des massifs communaux et poursuivent les travaux d'entretien courants.

■ Les conditions météorologiques étant plus favorables, une campagne de rebouchage des nids-de-poule a débuté et se poursuivra dans les prochaines semaines.

■ Les peintres des services de l'agglomération ont procédé aux travaux de peinture routière.

■ Le fauchage de la végétation en bord des routes communales est en cours et se poursuivra jusqu'au mois de septembre.

■ La campagne de fauchage, réalisée par les agents du département en 2 temps :
- 1ère phase de mi-mai à mi-juin : traitement uniquement des accotements pour dégager la visibilité des panneaux de signalisation et les triangles de visibilité au droit des intersections,
- 2ème phase en fin d'été : fauchage de la totalité de l'accotement, débroussaillage des fossés et talus (les hauts de talus et crêtes ne sont pas débroussaillés).

■ Martelage des arbres dans le bois par les techniciens de l'Office Nationale des Forêts (ONF). Ce martelage est effectué pour des questions de sécurité suite aux nombreuses tempêtes de ces derniers mois. Lors de leur travail, les agents ont observé de nombreux dépôts sauvages dans le bois et particulièrement derrière les limites séparatives de certaines parcelles habitées.
Nous rappelons que le dépôt sauvage de déchets, quelle que soit leur nature, est interdit par la loi en France.
Le dépôt sauvage de déchets verts est considéré comme une infraction au code de l'environnement. Il est passible d'une amende de 1 500 € pour les particuliers et de 7 500 € pour les professionnels. En cas de dépôt en quantité importante, l'amende peut aller jusqu'à 15 000 €.

Les travaux des entreprises

■ L'entreprise Colas a débuté les travaux de réfection de voiries communales (travaux préparatoires, rabotage et mise en œuvre des enrobés) à Launay Prével, Belle Vue les Baux, rue du Pont Baron et Chemin des Louvettes. Des purges ont également été réalisées dans la rue Charles de Gaulle et la rue du Bois.

■ Par ailleurs, des travaux d'aménagement sur le site de l'arrivée de la Flèche plédranaise rue des Lilas sont en cours.

■ Des potelets bois ont été installés le long de l'impasse de la Jaunaie et de la rue Jacques Prévert afin de sécuriser le cheminement piéton.

■ L'entreprise a également procédé à une campagne de point-à-temps dans différents secteurs. Cette technique consiste en un répandage d'émulsion de bitume et de gravillons. Cela permet un entretien de la surface de la chaussée en lui redonnant de l'étanchéité et en limitant la formation de dégradations.
Les réparations ne sont effectuées que sur les surfaces ponctuelles à traiter où les voiries ont subi des dégradations de surface : nids de poule, arrachements, faïençages...
La technique du « point-à-temps » est indispensable pour maintenir en état les chaussées et éviter qu'elles ne se dégradent trop rapidement (surtout après les périodes de gel et dégel en hiver), engendrant de facto des coûts de réparation plus élevés.

■ Les gouttières de l'église ont été nettoyées par l'entreprise Elévation Service, spécialisée dans les travaux en hauteur.

■ L'entreprise Briconett a procédé au nettoyage de la façade de l'EHPAD.
Des salles d'eau ont été rénovées à l'EHPAD pour un meilleur confort des résidents.

■ Le Syndicat Départemental de l'Energie et l'entreprise Bouygues ont procédé à la rénovation de l'éclairage public de la rue du Val : des lanternes LED ont remplacé les lanternes énergivores.

Pour éviter le dépôt sauvage de déchets verts :
- Faire appel à un professionnel habilité à collecter et à recycler les déchets verts.
- Se renseigner sur les apports en déchetterie.
- Composter : le compostage est une solution simple et efficace pour réduire la quantité de déchets verts.

Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du pays de Saint-Brieuc, approuvé le 7 février 2025, est entré en vigueur.

Aboutissement d'un travail partenarial associant les élus des 70 communes et des 2 agglomérations du territoire (Lamballe Terre et Mer et Saint-Brieuc Armor Agglomération), les acteurs institutionnels, les acteurs de la société civile et les habitants, le nouveau Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) du pays de Saint-Brieuc a été approuvé, à l'unanimité, par les élus du Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc, le 7 février 2025 et rendu exécutoire.

La stratégie retenue s'articule autour de 6 orientations :

- Sobriété foncière et résilience
- Structuration du territoire autour d'une armature urbaine clairement identifiée
- Reconquête ou confortement des centres-villes et centres-bourgs
- Structuration et développement des emplois
- Préservation du patrimoine commun : l'eau, la biodiversité et la baie de Saint-Brieuc
- Conciliation des usages dans l'espace rural

Cadre de référence des différentes politiques publiques locales menées notamment en matière de logements, d'environnement, d'aménagement commercial et de déplacements, ce sont désormais ses prescriptions qui s'imposent juridiquement :

- Aux documents d'urbanisme locaux (Plan Local d'Urbanisme, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Carte communale)
- Aux opérations foncières et d'aménagements de plus de 5 000 m² de surface plancher (notamment les lotissements et les ZAC),
- Aux autorisations d'exploitation commerciale et d'exploitation cinématographique,
- A la délimitation de périmètres d'intervention tels que ceux contribuant à la préservation des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP, ENAP ou PAEN)
- A certains documents de planification et de programmation tels que les plans de mobilité, les Plans Climat Air Energie territoriaux (PCAET) et les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH).

L'ensemble des pièces du nouveau SCOT sont consultables sur le site internet du Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc via : www.pays-de-saintbrieuc.

Bicentenaire de la naissance de Julien Tanguy

Cette année 2025 marque le bicentenaire de la naissance de Julien Tanguy, dit Père Tanguy, né le 28 juin 1825 à Plédran.

***« [...] un véritable type de Balzac. Ils sont devenus trop rares pour qu'on ne les signale pas au départ »*, le décrivait le très influent critique d'art et journaliste Octave Mirbeau.**

« Je voudrais ressusciter une image très belle et très rare : celle d'un homme simple, dénué d'intérêts, au milieu d'une corruption mercantile intense et d'une bonté à faire couler les larmes », écrivait le peintre Émile Bernard, co-fondateur avec Paul Gauguin de l'école de Pont-Aven.
« Un homme plus intéressant que bien des gens... » confiait Vincent Van Gogh à son frère Théo.
« C'était un marchand intelligent, mais trop honnête pour faire fortune. Comme il aimait "ses peintres !" Il pleurait en parlant de Vincent Van Gogh. Le père Tanguy est regretté de tous ceux qui l'ont connu. » relatait Rémy de Gourmont.

Ce petit Plédranais discret, à la vie incroyable, est devenu à Paris bien plus qu'un humble broyeur et marchand de couleurs. Il fut le premier soutien à tous les jeunes peintres inconnus rejetés des salons et désormais mondialement célèbres : les Impressionnistes ! Vincent Van Gogh l'a immortalisé peignant 3 portraits de celui qu'ils appelaient tous affectueusement : Père Tanguy.

Le précieux témoignage de sa vie provient principalement de l'ouvrage qu'Émile Bernard lui a dédié fin 1908 raisonnant comme un hommage filial, et du livre de son arrière-petit neveu Pierre Morin, « L'école du Père Tanguy » (2019).
Plédran, sa ville natale, célèbre le Bicentenaire de la naissance de Julien Tanguy, lui consacrant le premier hommage public en France sous ce format : une exposition en plein-air, libre et gratuite, du 21 juin au 21 septembre pour tous les publics.
Les 40 panneaux relatant sa vie présentent des images d'œuvres de célèbres peintres, des photos anciennes, des documents officiels, des textes écrits et des audio-guides téléchargeables, traduits en 4 langues (français, anglais, allemand, espagnol), sur un parcours de 2,5 km au coeur de la ville. Le plan est téléchargeable sur l'affiche et disponible sur le site de la mairie, ainsi que sur le panneau de départ au niveau de l'ex-maison Gallèse, à l'entrée du centre-ville.
A découvrir à votre rythme, en mobilité douce.

En complément de cette exposition de plein-air :

- ateliers couleurs intergénérationnels le 19 juillet à 14h, 15h, 16h et 17h à la maison des associations : « Peindre avec des pigments, initiation et aquarelles » avec Aurélia Ravel, professeur d'arts plastiques (dès 10 ans - places limitées - inscriptions sur place).
- visites guidées, au chapeau, proposées les dimanches à 17 h durant le temps de l'exposition (RDV sur le parking de l'ex-maison Gallèse).
- conférences animées par Pierre Morin (arrière-petit neveu de Julien Tanguy) à la médiathèque les mercredis 9 et 23 juillet et 27 août à 19h, avec vente de livres relatifs à son aïeul (d'autres dates seront programmées ultérieurement).
- exposition de l'acte de naissance de Julien Tanguy en mairie, aux horaires d'ouverture.

Pour prolonger cette découverte, l'exposition artistique annuelle en plein-air à Quessoy sera dédiée du 1er juillet au 15 octobre 2025, aux peintres bretons de l'époque impressionniste et ceux qui furent les clients du Père Tanguy, dont le portrait peint sera exposé.
Votre territoire vit au rythme de la période impressionniste à l'occasion de ce Bicentenaire, durant tout l'été, vous proposant des animations gratuites.

Un nouvel après-midi festif pour le repas du 8 mai

Comme chaque année, le repas du 8 mai a rassemblé de nombreux Plédranais de plus de 75 ans. Près de 400 invités ont pu bénéficier d'un très bon repas préparé par le traiteur « Saveur du Penthièvre ».

Pour cette même occasion, une centaine de colis ont également été préparés et offerts aux Plédranais qui n'ont pu se rendre au repas.
Cette journée a été l'occasion de présenter les doyens présents au repas : Simone Pedron et Arthur Perron, tous deux 100 ans en décembre prochain.
Soigneusement préparée par Christiane Le Moual, adjointe aux affaires sociales, avec les membres du CCAS et Magali Le Leff, agent du CCAS, cette journée du 8 mai a été très appréciée par les convives. Durant toute la durée du repas, nombreux chanteurs, chanteuses, ont partagé histoires et chansons toutes aussi variées les unes que les autres. L'après-midi s'est clôturé par un bal animé par Eric Robert.

Mme PEDRON et M. PERRON, 100 ans

Les membres du conseil d'administration du CCAS entourés des personnes de plus de 90 ans participants au repas

Commémoration 8 Mai

Souvenir, émotions et animations en présence d'une assistance nombreuse pour les commémorations du 8 mai 1945 sur le parvis du monument aux Morts.
Ce 80ème anniversaire marquait la fin de plus de 6 ans d'horreur de la Guerre 39-45.

Le Maire entouré du CME, des drapeaux, des présidents des associations patriotiques, de la Gendarmerie, des pompiers et des Plédranais(es) en tenues

Anciens et jeunes ont partagé le carré du cérémonial en présence des autorités civiles et militaires et des associations patriotiques, en rendant hommage à toutes les personnes (civiles, militaires et résistant(e)s) qui ont contribué à la libération de la France et de l'Europe.
A noter la présence une fois de plus, de plédranais et plédranaises portant actuellement l'uniforme, au côté du Conseil Municipal Enfants (CME).
Le Maire a ouvert la cérémonie, en mentionnant : *« Aujourd'hui est un jour particulier car il y a 80 ans, la France et l'Europe retrouvaient la paix ; le monde était en liesse pour fêter la victoire. »*
« Le monde peut enfin respirer, mais il faut se rappeler d'un bilan humain dramatique de 25 millions de morts militaires et de 55 millions de morts civils, sans oublier plusieurs millions de blessés, de peuples quasi décimés, ainsi que le nombre de prisonniers et de victimes du génocide » ... et de compléter qu'« Ici aussi, à Plédran, l'Histoire s'est écrite. »
Eric Buron, 1er adjoint, a donné lecture du message du Ministre des Armées, Sébastien Lecornu : *« Alors que le cycle des commémorations de la libération se termine, dans le monde où les menaces se multiplient, où des menaces anciennes planent à nouveau sur le pays ... souvenons-nous des sacrifices qu'une génération entière de françaises et de français a accepté pour libérer le pays, pour le reconstruire et pour nous donner les moyens de reconstruire et pour donner les moyens de notre souveraineté ».*

Population nombreuse sur le parvis du monument aux Morts en présence des autorités

Dépôt des gerbes en présence du Maire, du président des anciens combattants, du CME et d'un soldat américain en tenue 39/45

Suite au dépôt des gerbes et à la minute de recueillement pour nos morts respectés, La Marseillaise puis Le chant des partisans ont résonné par la voie de Maurelyn, avant une remise de diplôme qui a honoré un jeune

La chanteuse Maurelyn interprétant « le chant des partisans »

porte-drapeau plédranais de 18 ans, Eliott Rayer. Après le mot de clôture du Maire, les membres du conseil municipal des enfants ont pu monter dans les véhicules militaires de l'association The Kitchen Guys, pour rejoindre la mairie, où un cocktail a été proposé aux participants.

Les enfants du CME dans un des véhicules militaire (DODGE)

A noter l'exposition des mini-navigateurs de Plédran à la salle Horizon ce même jour sur le thème de la Guerre 39/45 (bateaux de guerre et péniches de débarquements ; ainsi que des chars et divers véhicules militaires).

Remise de diplômes "jeune porte-drapeau"

Cette journée du 8 mai a été un moment important pour un jeune Plédranais de 18 ans qui a reçu de la part de Mr le Maire, le diplôme de jeune porte-drapeau, en compagnie de son parrain, pour préparer la relève des anciens porte-drapeaux.
Le jeune diplômé a donc reçu : des gants blancs, une coiffe (casquette) et l'insigne « porte-drapeau » de la part de son parrain, François Le Bellego, de l'association Cols Bleus, partenaire de la formation. Eliott pourra désormais participer aux différentes cérémonies ou commémorations.
Félicitations à ces trois jeunes Plédranais qui s'investissent et sont disponibles lors des cérémonies.

Le jeune diplômé Eliott Rayer (3e en partant de la gauche) à côté de son parrain François Le Bellego en compagnie de Kévin Merlin et Thuriane Dornadic (diplômés 2024) et des porte-drapeaux.

Thuriane Dornadic a participé dernièrement à raviver la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe

Histoire locale

En ces temps de célébration, nous avons souhaité raconter l'histoire de notre grand-père, René Carichon, père de notre maman, Josette Royaerts, Plédranaise depuis 1968.

René Carichon était maquisard à Saint-Mars-la-Jaille, près de Nantes. Les résistants, appelés également « guerriers sans uniforme » ou encore « soldats de l'ombre » ont largement contribué à la libération des villes, comme l'adjudant René Carichon à Saint-Mars-la-Jaille.
Ce matin du 6 août 1944, les maquisards ont attaqué un train allemand pour ralentir les occupants venus empêcher les américains de libérer la ville. René Carichon sera blessé, ce qui ne l'empêchera pas, d'aller piller le train de ses armes pour les distribuer aux résistants. Ils étaient cinq et n'ont pas eu le temps de voir qu'un 2ème train, rempli de soldats allemands et autrichiens arrivait.
Un des maquisards prendra la fuite, un 2ème sera blessé et fera semblant d'être mort, les trois autres, dont notre grand-père affaibli par sa blessure du matin, seront arrêtés par les allemands. Considérés comme « terroristes », ils seront fusillés sur place.

Leur acte de bravoure a largement aidé à la libération de Saint-Mars, une stèle a été édifiée en leur mémoire, et tous les ans à l'approche du 6 août, une cérémonie d'hommage est organisée. L'exécution de ces trois résistants laissera trois veuves et une dizaine d'orphelins. Notre grand-père, âgé de 34 ans, a laissé une épouse, Paulette, et deux fillettes, Josette Carichon Royaerts, 4 ans, et sa sœur Maryse, 6 mois.

Mon Père, ce héros que je ne connais guère,
Papa, cet homme que je ne connais pas

Il y a 80 ans, et depuis ces années il me manque tant, que j'essaie de retrouver son sourire, le son de sa voix, j'ai beau chercher, j'avoue, je m'y perds, je le voudrais pourtant, et n'y arrive pas.
Le temps a passé, j'étais si petite alors, je ne le voyais que peu, maman me disait que papa était « en Bretagne », là-bas loin de ma petite ville de banlieue. Qu'en ai-je gardé dans le fond de ma mémoire, bien peu de choses ; en fermant les yeux j'essaie de revoir son visage, entendre à nouveau le son de sa voix, mais quelque chose, à ces instants, se mure dans un coin de ma tête.
Un 6 août, le 6ème jour d'août 1944, mon ciel s'est assombri, le soleil s'est éteint de l'horizon qui était le mien. Mon papa, ce héros (parce qu'un père est toujours un héros pour une petite fille), j'ai appris que jamais plus il ne reviendrait à la maison, que je ne guetterai plus le pas de la porte comme je le faisais avant qu'il ne la franchisse, un grand sourire aux lèvres et les bras ouverts pour mieux m'y recevoir, parce qu'une méchante salve de mitraillette avait fauché sa jeune vie, et qu'il dormait dans un petit coin de verdure dessous une croix toute blanche portant les trois couleurs de France.
3 août, Derval libérée, 12 août, Nantes libérée, et le 6 août, à Saint-Mars-la-Jaille, un train s'est arrêté... Des soldats allemands en sont descendus, ont fait prisonniers trois maquisards et les ont fusillés le long d'un talus de voie ferrée. Et Nantes, Nantes dont tu étais si fier, était encore sous le joug, ville dévastée, martyre, qui comme un phénix renaît de ses cendres, et tu n'étais pas là, et tu ne l'as point vue.
Mais je l'ai vue moi, je l'ai vue pour toi, je la visite encore, ton souvenir y flotte toujours, et, à chaque fois, je pense à toi, à ce visage fier, à ton sourire radieux, à la couleur de tes yeux gris-vert, mon fils cadet te ressemble tant, à ces cheveux châtains qui n'ont pas eu le temps de blanchir, à ces mains fortes et douces qui ne se sont point ridées, cette absence, longue, terrible, incommensurable.
Le ciel est mitigé, le soleil joue à cache-cache avec les nuages, comme en juin de cette année-là. Le débarquement en Normandie sera celui de ces hommes et de ces femmes qui ont bradé leurs vingt ans, leurs trente ans, et qui comme toi, pour que la France, ton pays, mon pays, notre pays si beau, si épris de liberté redevienne ce qu'il a toujours été, libre, fier, accueillant. Tant d'hommes, de femmes, d'enfants, sont tombés, avec au cœur cette flamme qui bougeait pour ce seul nom « LIBERTÉ ».

Josette Royaerts
Hommage à mon papa, René Carichon

Pôle Enfance et Famille
6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70
mosaik22@orange.fr - **www.mosaikpledran.fr**
Horaires d'ouverture :
- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30.

Adhésion annuelle : 7 € par foyer.

Mosaïk a fêté ses 10 ans

Le 17 mai dernier, adhérents, bénévoles et partenaires se sont rassemblés à la salle Horizon pour célébrer les 10 ans de gestion associative du centre social Mosaïk. Un moment fort pour saluer une décennie d'engagement, de solidarité et d'initiatives au service de la population plédranaise.

Tout a commencé en 2010, lorsque le comité de quartier des Coteaux décide de se transformer pour élargir son action à l'ensemble des habitants. C'est ainsi que naît l'association Mosaïk, animée par la volonté de créer un lieu de rencontre et de projets pour tous. En 2014, la gestion du centre social de Plédran, pilotée par la CAF, est confiée à Mosaik. Une nouvelle étape s'ouvre alors.

Après un accompagnement de 18 mois par la fédération régionale des centres sociaux, Mosaïk rédige son tout premier projet social en 2016. Portée par une équipe de bénévoles investis, l'association assure dès lors l'intégralité de la gestion du centre. Progressivement, l'équipe salariée se structure : recrutement d'une animatrice, création d'un poste de médiateur numérique mutualisé avec trois autres centres sociaux... Aujourd'hui, cinq salariés accompagnent les nombreuses actions menées au quotidien.

En dix ans, le nombre d'adhérents a plus que triplé, passant de 70 à 250 familles. Une croissance qui témoigne de l'importance de Mosaïk dans le paysage local. Le centre est devenu un lieu incontournable de la vie sociale à Plédran, favorisant la mixité, les échanges intergénérationnels et le lien social. Familles, seniors, personnes isolées : chacun peut y trouver des activités adaptées et des espaces d'écoute.

La réussite de Mosaïk repose aussi sur une gouvernance vivante et ouverte. Le conseil d'administration réunit des bénévoles de tous horizons, reflétant la diversité du territoire. Grâce à ses différentes commissions, l'association fonctionne de manière démocratique, en impliquant largement ses membres dans les décisions.

Soutenu de manière constante par la Ville, tout en conservant une pleine autonomie dans son fonctionnement, Mosaïk incarne un bel exemple de projet citoyen porté par et pour les habitants.

À l'occasion de cet anniversaire, les partenaires institutionnels - la Ville, la CAF des Côtes-d'Armor, la Fédération des centres sociaux et le Département - ont salué l'engagement, la qualité du travail accompli et la dynamique collective insufflée par l'équipe de Mosaïk. Dix ans d'histoire... et encore de nombreux projets à venir !

Trophées associatifs : vendredi 28 novembre 2025

La cérémonie annuelle qui met à l'honneur le monde associatif et sportif aura lieu le **vendredi 28 novembre 2025 à 19h à la salle Horizon.**

Les athlètes de la commune ayant obtenu des résultats significatifs dans leur discipline sur la saison écoulée, ainsi que les bénévoles des associations locales dont les services et missions présentent un caractère émérite, sont invités à se faire connaitre en mairie (individuellement ou par le biais de l'association) au plus tard le 30 septembre 2025.

Infos et renseignements au 02 96 64 30 30
magali.hamon@pledran.bzh

Passage de la 7ème étape du Tour de France à Plédran le vendredi 11 juillet

Le vendredi 11 juillet, les cyclistes du Tour de France 2025 partiront de Saint-Malo pour rejoindre Guerlédan - Mûr-de-Bretagne.

Depuis sa création en 1903, le Tour est passé plus d'une vingtaine de fois dans les Côtes d'Armor. Pour la Ville de Plédran, il s'agira du 2ème passage (le dernier a eu lieu en 2021).

Horaires de passage prévisionnels :
- Caravane : 13h43
- Passage des coureurs : 15h34

Plédran est une terre de vélo. La flèche plédranaise juniors, l'une des courses françaises très réputée est organisée tous les ans en septembre par le comité des fêtes. La Ville a aussi accueilli les championnats de France de l'Avenir en 2023, le passage du contre-la-montre individuel lors des championnats de France cycliste sur route en 2009 à Saint-Brieuc et plusieurs passages du tour de bretagne féminin devenu depuis le Bretagne Ladies Tour.

Cet été, le Tour de France traversera la commune avec un sprint intermédiaire maillot vert au sommet de la côte de Magenta.

La commune, ses commerces et ses services, vont s'animer pour l'occasion - Les horaires des animations vous seront communiqués par voie de presse.

✔ Exposition des maillots à la médiathèque à partir du 20 juin. Maillots d'anciens coureurs cyclistes, et notamment ceux des Plédranais : Maurice LE GUILLOUX, Jean-Michel RICHEUX, Fabien SCHMIDT et Georges TALBOURDET

✔ Au Pôle Animation, on prépare la venue du tour de France depuis plusieurs semaines : les enfants des accueils de loisirs et des accueils périscolaires, encadrés par les équipes d'animation, ont peint des silhouettes de vélos et des maillots de coureurs cyclistes, confectionnées par les agents des services techniques de la Ville. Leurs créations, installés par les agents, vont décorer les rues de Plédran, et apporter un peu de couleurs festives.

✔ Les agriculteurs réaliseront des décorations avec des bottes de paille, des tracteurs, ...

✔ Buvette et restauration rapide sur l'aire de Magenta assurés par le Comité des Fêtes.

✔ Stand de chichis dans le centre-bourg

✔ Présence du fan club de Valentin Madouas aux Landes, dans la côte de Magenta (sous réserve de sa sélection au Tour de France).

D'autres surprises sont attendues !

Décors réalisés par les enfants des accueils de loisirs pour décorer la ville.

Ecran géant sur le site de Magenta...

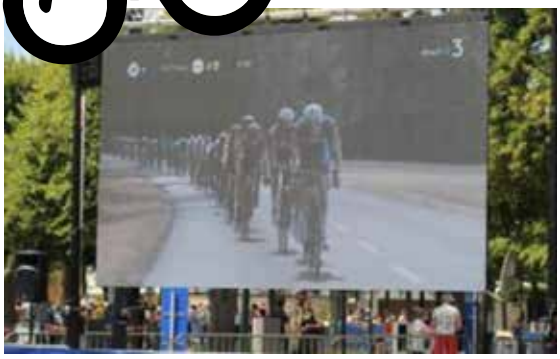

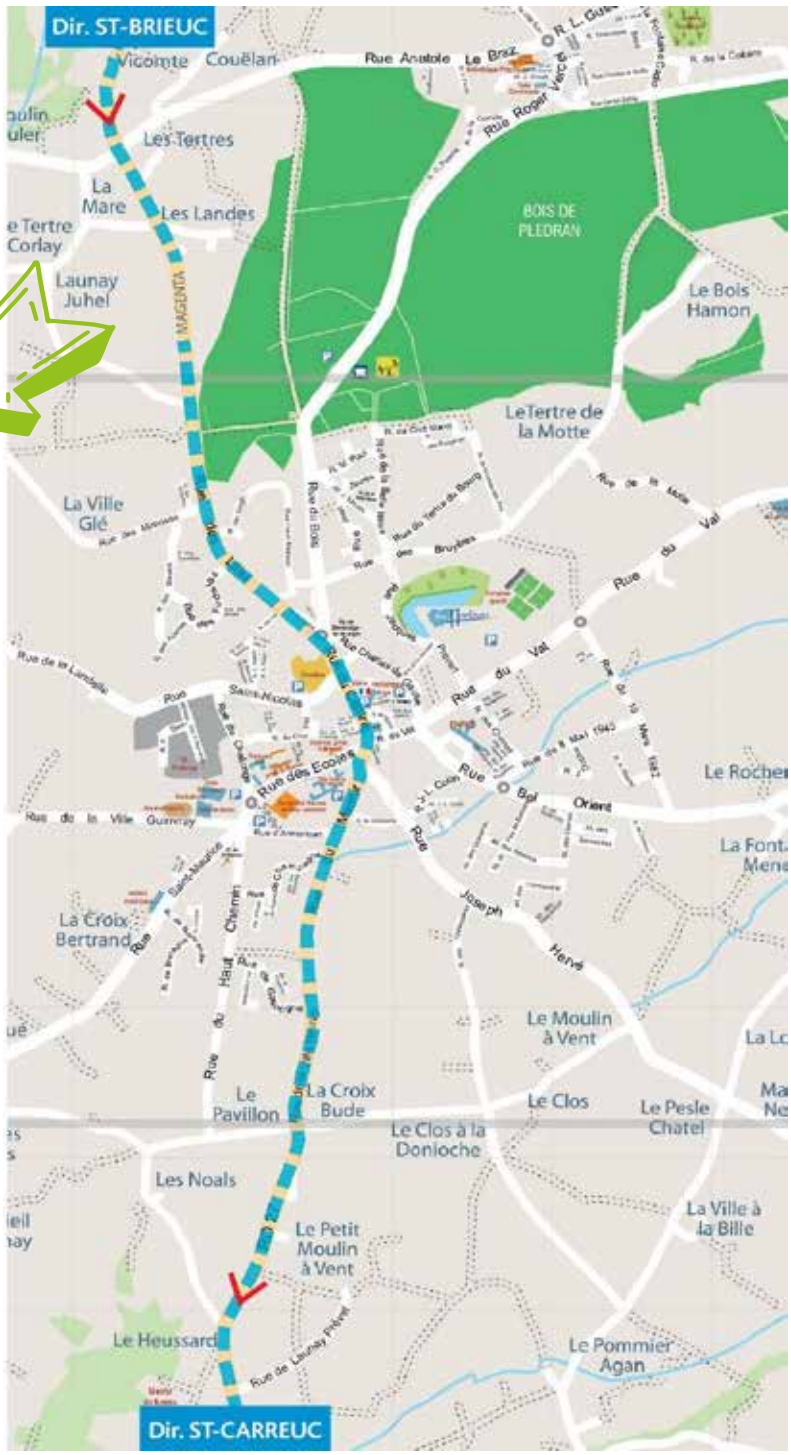

en bleu, le passage du Tour de France sur la commune de Plédran

De 8h à 17h : Stationnement des véhicules interdit tout le long de la RD 27 :

- rue des Lilas
- rue du Centre
- rue du Menhir
- rue de la Villeneuve

Aménagements de la circulation le vendredi 11 juillet :

Le jour du passage du Tour de France, la route sera interdite à la circulation de 8h à 20h depuis le carrefour de la Mare jusqu'au croisement de la Rue des mimosas en raison de l'installation du sprint intermédiaire.

De 11h jusqu'à 17h, la route départementale 27 sera entièrement fermée à la circulation.

Des déviations seront mises en place par les services du département.

✖ Des points de cisaillement permettront le passage aux professionnels de santé accrédités par l'ARS et aux services d'urgence.

Il sera demandé aux riverains et au public la plus grande prudence lors du passage de la caravane et des coureurs et de bien vouloir tenir en laisse leurs animaux de compagnie.

© photos : G. Courtin

Club Amitié Loisirs

Le 20 mai 2025, une journée formidable, dans une bonne ambiance avec le soleil.

Le repas a rassemblé 125 personnes autour de la table. Un grand merci à l'équipe pour le travail fourni. Les marcheurs ont effectué une randonnée de 8 km, tandis que les cyclos ont parcouru 50 km.
Au programme également : concours de cartes (remporté par Colette Génauzeau et Jocelyne Jérôme) et de boules (Henri Bertho et Michel Courcoux / Monique Le Traou et Jacky Bouvrais / Annick Marie et Michel Martin).

Les marcheurs et les cyclos sont partis pour 8 km et 50 km

Concours de cartes et de boules

Programme des activités à venir :

Juillet :
Vendredi 4 : concours de boules
Mardi 8 : repas de vacances (salle des Coteaux)

Août :
Vendredi 1 : concours de boules

Septembre :
Mardi 9 : goûter du mois (salle des Coteaux)
Mardi 30 : après-midi jeux (salle Horizon)

Octobre :
Mardi 14 : goûter du mois (salle des Coteaux)
Mardi 28 : après-midi jeux (salle Horizon)

Novembre :
Mardi 12 : goûter du mois (salle des Coteaux)
Dimanche 16 : bal avec Les Copains d'Abord (salle Horizon)
Vendredi 21 : repas de fin d'année (salle des Coteaux)

Décembre :
Mardi 2 : concours de cartes / Téléthon
Mardi 10 : dernier goûter 2025

Mémoir'Expo à la salle Horizon

Le jeudi 8 mai, l'association « les Mini-navigateurs » organisait pour la première fois Mémoir'expo à la salle Louis Guilloux de Plédran.

Pour les 80 ans de l'Armistice du 8 mai 1945, nous avons présenté avec le club Armor Model Group de Saint-Quay Portrieux une exposition sur le thème de la 2nde Guerre mondiale.
Etaient exposés des modèles militaires au 1/16ème ainsi que des diaporamas retraçant certaines scènes de l'époque. Un succès pour cette 1re édition.
Ce fut l'occasion aussi de remettre à 2 jeunes de l'association, Martin & Théo, un diplôme d'encouragement pour leur implication et leur assiduité, en présence du Maire, Stéphane Briend.

- **le 8 juin :** la fête des écoles publiques sur l'esplanade Horizon, stand de bateaux-écoles pour s'initier à la navigation.
- **le 29 juin :** Navexpo sur le plan d'eau d'Horizon.

Mail : les.mini.navigateurs@gmail.com

Le printemps de l'Association Musicale

Le début d'année a vu la reprise des cours d'éveil musical, animés par Ellen Davies, pour de jeunes enfants désireux de s'initier à la musique et aux rythmes.

Le 14 février, l'AMP a proposé un spectacle musical à la salle des Coteaux, avec le groupe Trio Kennedy. Le répertoire alliant musique folk du monde, chansons anglo-saxonnes et françaises a vivement séduit le public.

Puis, le printemps musical de l'association musicale a démarré et a été intense :

Les enfants de l'Orchestre à l'Ecole des Coteaux ont rejoint sur scène les musiciens Gaspard Prénovac et Christophe Menguy le 14 mars, dans la salle d'Horizon, pour un spectacle plein de poésie. Une vraie expérience impressionnante, face à un public nombreux, pour nos musiciens en herbe.

L'AMP a ensuite invité parents et amis à écouter les jeunes élèves de l'association, pour un apéro-concert, le 28 mars. Ces derniers ont su séduire par le choix des morceaux, leur interprétation... A cette occasion, le groupe « musique actuelle », composé de six élèves de l'AMP, a présenté son programme, qu'il est allé ensuite défendre à l'occasion du festival Rock en Stock, le 7 mai dernier sur la scène de Bonjour Minuit à St-Brieuc. Là aussi, une réelle expérience de scène, dans les conditions techniques d'un concert professionnel.

Enfin, pour tous ceux qui auraient manqué ces différentes occasions d'écouter nos élèves, une « séance de rattrapage » sur scène aura lieu lors de la Fête de la musique à Plédran, le vendredi 20 Juin en début de soirée.

Enfin, le printemps basculant à peine vers l'été, on commencera déjà à penser à la future rentrée de septembre : des nouveautés seront proposées par l'AMP, comme la possibilité d'ouvrir certains cours instrumentaux collectifs, celle de relancer la chorale adulte...N'hésitez pas à prendre contact avec l'association dès à présent pour plus de renseignements ! Et rendez-vous dans le numéro d'août/septembre du Plédranais pour les informations de rentrée !

Une audition impressionnante pour les artistes, mais toujours bienveillante

Contact : 06 88 04 13 20
Mail : associationmusicale.pledran@orange.fr
Association Musicale de Plédran

Les cinglés du Mont Ventoux

L'association Rêves a reçu la somme de 3 340 € de la part d'Olivier Colliou et Yvon Jouanny après leur défi sportif et solidaire, « Les cinglés du Mont Ventoux », le 10 mai dernier.

Ils ont remercié l'ensemble des partenaires et donateurs pour leur soutien et leur générosité. Valérie Henry, responsable départementale de l'association, a présenté le fonctionnement de l'association *« qui vient en aide aux enfants gravement malades en leur proposant de réaliser des rêves, comme rencontrer des chanteurs ou sportifs célèbres ».*

Finalement ce sera une belle histoire pour les deux cyclistes puisqu'une partie des fonds récoltés va permettre à une Plédranaise, Faustine Gorregues, de partir en Espagne, à Port-Aventura.

« Nous avons appris récemment qu'une jeune fille de la commune était en attente de son rêve. C'est vraiment super pour elle », ont déclaré Olivier et Yvon.

Lucie Gorregues, la maman de Faustine, remercie Olivier, Yvon et l'association Rêves et confie avoir été mise en contact par le biais de l'association « Grandir », dont elle est bénévole ; *« ces fonds vont permettre à ma fille de réaliser son rêve ».*

Ça bouge chez Canicrossbreizh

Les 10 et 11 mai derniers, l'association Canicrossbreizh a organisé un stage avec Antony Le Moigne, multiple champion d'Europe et du Monde en Canicross.

Cet athlète de haut niveau est venu prodiguer des conseils à nos adhérents afin de les aider dans leur préparation physique, mais surtout pour progresser avec leurs chiens tout en respectant leur bien-être absolu. Le groupe étant très motivé et à l'écoute, l'ambiance était au top. Entre travail en groupe et travail individualisé, Antony a su donner ses meilleurs conseils à nos adhérents, peu importe leur niveau. L'essentiel n'étant pas dans la performance sportive mais dans la préparation adaptée à l'animal. Le stage s'est déroulé comme suit : petit circuit dans le super bois de Plédran qu'Antony adore depuis maintenant une décennie, et travail théorique l'après-midi. En fin de journée le dimanche, M. Le Maire ainsi que la secrétaire de la FFSLC (Fédération Française des Sports et Loisirs Canins) sont venus nous rendre visite. L'occasion pour tous de se remémorer les championnats du Monde Plédran 2022 avec une grande nostalgie et beaucoup d'émotion. Antony le dit en tant qu'athlète : *« Il n'y a jamais eu un si beau et grand événement dans le monde du canicross qu'à Plédran ! »*. Soyons chauvins à Plédran : le bois régale l'intégralité des athlètes français et mondiaux à chacun de leurs déplacements chez nous.

Canicrossbreizh revient également avec son 13ème Challenge annuel **les 4 et 5 octobre 2025.** Ce week-end sera l'occasion pour nous d'organiser en même temps que notre challenge le championnat régional de la région Bretagne-Pays de Loire. Encore un beau week-end qui s'annonce sur les circuits plédranais. 12 épreuves sur les deux jours dont 6 comptant pour le championnat régional, de quoi régaler les athlètes et les spectateurs. Canicrossbreizh ne s'arrête pas là et propose deux nouveautés cette année : une canimarche le samedi matin et un canitrail le dimanche matin. La totalité des épreuves est ouverte à tous, il suffit d'avoir le matériel adéquat et de respecter le schéma vaccinal du chien demandé par la fédération (pour plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter : canicrossbreizh@gmail.com).

Comme chaque année, nous aurons un stand de restauration et buvette sur place ainsi que des jeux pour enfants et la présence de stands partenaires. N'hésitez plus et bloquez ce week-end dans vos agendas !

CSP Cyclo

Retour sur la journée "Anniversaire"

Le 1er mai dernier, le Cyclo Sport Plédranais a fêté ses 50 ans d'existence en organisant une "matinée randonnée" avec des parcours de route, de gravel et de marche, ces derniers étant établis avec la collaboration de l'association plédranaise : Les Pousse-Cailloux.

Les quelques 150 participants ont apprécié les parcours proposés et se sont retrouvés en fin de matinée pour le verre de l'amitié. Les adhérents se sont ensuite réunis lors d'un apéritif suivi d'un repas. Parmi les invités, on pouvait compter Stéphane Briend (Maire de Plédran), Olivier Colliou (adjoint en charge des sports) et de nombreux anciens adhérents et présidents du club. Petit calcul effectué par M. le Maire lors de la cérémonie, à savoir le nombre de tour de la terre parcouru par notre club : environ 7 500 km parcourus par an pendant 50 ans avec une moyenne de 60 cyclos par an, divisés par 40 000 km (tour de la terre), soit 562 tours de la terre !

Les fonds recueillis lors de cette matinée permettront au club de faire un don de 500 € en faveur de Movember (recherche médicale des cancers masculins) au mois de novembre 2025.

Le Maire entourés des différents présidents du CSP Cyclo

Sept cyclos au brevet des 100 km

Seulement sept cyclos, Michel Allo, Claude Bruand, Gérard et Chantal Blévin, Stéphane Collin, Laurent Letelu et Gérard Rault, tous licenciés au Cyclo sport plédranais, ont pris part, le dimanche 11 mai matin, au brevet des 100 km. Les participants ont suivi un circuit passant par Quintin, Corlay, Saint-Nicolas-du-Pélem, Sainte-Tréphine, Laniscat, Corlay, Le Bodéo, L'Hermitage-Lorge, Plœuc-sur-Lié avant un retour par Saint-Carreuc. À 11h30, tous se sont retrouvés à la maison des associations pour un rafraîchissement bien mérité.

Le brevet des 150 km s'est déroulé le dimanche 8 juin.

Les 30 ans du club de Pléd'rando Les Pousse-Cailloux

Le 10 mai, à cette occasion, les Pousse-Cailloux ont assisté à une journée spectacle avec la famille Guerzaille à Saint-Caradec.

Le club, créé en 1995 par un groupe de copains, Alain Ripamonti, Maurice Richard, Daniel Rault, Alain Gozillo (qui a suggéré le nom des « Pouss-Cailloux ») et Jacky Ecolan, trésorier pendant de nombreux années, est actif et convivial.

Depuis sa création, trois présidents se sont succédés : Alain Ripamonti de 1995 à 1998, Maurice Richard jusqu'en 2013 et depuis, Odile Le Roy.

70 adhérents sillonnent les chemins de Plédran et du département les lundis après-midi, mercredis et dimanches matin sur des circuits de 8, 10 et 12 km. Les départs se font en covoiturage à partir de la salle Horizon. Aux beaux jours, des randonnées à la journée sont également organisées.

Outre ces trois randonnées hebdomadaires, le club organise un séjour, qui à l'origine se déroulait au week-end de la Pentecôte, mais vu l'enthousiasme des participants, s'est transformé depuis quelques années, en un séjour de 4 jours. Cette année, une trentaine d'adhérents est allée découvrir la région de Beg Meil.

Par ailleurs, des repas sont organisés, notamment celui de la galette des rois et un en juin pour marquer l'arrivée de l'été. Une fois par trimestre, les randonneurs se retrouvent au restaurant le mercredi après la randonnée du matin.

Par le passé, le club a participé à des "chantiers" d'entretien, de balisage, aux sorties randonnées : Rando Muguet à Gouarec, Rando Muco à Belle-Ile-en-Terre, Rando Lapin en Trégor et Argoat, Rando Ouest France à Redon.

Enfin, aujourd'hui, le club participe également à la marche du patrimoine, du téléthon, de la marche rose, des cyclos, de l'école laïque du bourg et aux journées départementales de la randonnée.

Cette année, elle a également organisé en collaboration avec Mozaïk une première marche gourmande qui a connu un beau succès.

Foot Féminin

Les seniors féminines du CS Plédran football ont décroché leur ticket pour la finale de la coupe du Département, en battant Matignon, dimanche 25 mai.

« Ce genre de match, avec son enjeu, son public, sa portée, on n'y est pas habitué. Nous, on joue au ballon le week-end. Et là, soudainement, on se retrouve à défendre un blason, un club, une histoire. Et peut-être à en écrire une nouvelle », a communiqué l'équipe féminine.

L'équipe a rencontré l'US Erquy, dimanche 1er juin, à Trégueux, pour la première finale de son histoire dans ce tournoi. Malgré l'envie de gagner, elles se sont inclinées sur le score de 0 à 4. Elles se sont battues jusqu'au bout *« ...parce que quand on est une femme et qu'on arrive là, on porte un peu plus que son maillot. On porte toutes [les femmes] qui n'osent pas, celles qui rêvent en silence. »*

Les joueuses remercient tous les supporters qui les ont soutenus, en ½ finale à Matignon et en finale à Trégueux, ainsi que leur entraîneur, Olivier Malcuit.

« C'est une fin de saison dont tout le monde rêve en secret. Depuis le début de cette équipe, les filles n'ont cessé de progresser, de créer un groupe et d'affirmer leur désir de réussite. Nous sommes très fiers d'elles, qu'elles accomplissent ce genre d'exploit et portent tout un club vers une finale » a déclaré Bertrand Soyez, le président du club.

APEL OGEC Saint-Maurice

Assemblée générale et élections des nouveaux bureaux des associations

Mardi 13 mai s'est déroulée l'assemblée générale des associations APEL/OGEC de l'école Saint-Maurice, en présence de la municipalité. L'occasion pour les bureaux de présenter le bilan de l'année 2024-2025, et d'aborder les projets et perspectives des années 2025-2026.

Les membres présents ont salué le dynamisme et l'investissement des parents de l'école, avec une forte participation aux activités (vente, lot, kermesse, matinées travaux ...).

Projet phare des derniers mois, l'extension de l'école : la nouvelle maternelle sera ouverte pour la rentrée de septembre. Toutes les classes seront donc réunies sur un même site, améliorant largement les conditions d'accueil des maternelles et de travail de l'équipe.

D'autres projets sont en cours comme la montée au niveau 2 de la labellisation école E3D, une formation sur les troubles des apprentissages ou encore l'arrivée d'un(e) enseignant(e) titulaire à la rentrée de septembre 2025.

Bureau de l'APEL : Xavier Langlais, Président - Marie Morin, Secrétaire - Kathleen Delbary et Vincent Le Cam, vice-secrétaires - Anne-Cécile Gilles, trésorière - Camille Goupillère, vice-trésorière.

Bureau de l'OGEC : Cédric Denis, Président - Anne-Charlotte Bilger, vice-présidente - Amandine Faroux, trésorière - Anne-Cécile Le Pape, secrétaire - Sterenn Pinçon, vice-secrétaire.

Les associations remercient les membres sortants, Julien Bourhy, Mathilde Leroy-Torchard et Elodie Lemoine pour leur engagement sans faille durant toutes ces années.

Kermesse et concours de boules

La grande fête annuelle approche !

Nous vous attendons le dimanche 22 juin pour célébrer ensemble la fin de l'année et offrir aux enfants une belle journée de fête.

A ne pas rater : le traditionnel concours de boules bretonnes en triplette, inscriptions sur place (5 € par personne).

Rendez-vous à partir de 14h sur le site de l'école élémentaire.

Concert vendredi 4 juillet

Cette fin d'année scolaire 2025 signe la fin de la maternelle du bas. Pour finir cette grande histoire en beauté, les associations vous proposent une soirée musicale avec le concert de Kost, groupe de reprise pop-rock d'Hillion.

Buvette et foodtruck sur place

Rendez-vous dès 19h sur le site de l'école maternelle.

ECOLE SAINT-MAURICE

Les élèves de l'école Saint-Maurice ont profité de nombreuses activités sportives et de découverte au cours du printemps.

Cycle piscine pour les classes du CP au CM1

Les élèves bénéficient de 8 séances à la piscine Aquabaie de Saint-Brieuc.

A la découverte du vélo pour les classes de Petite section au CM1.

Le club BMX Trégueux Côtes d'Armor intervient aux mois de mai et juin à l'école pour faire découvrir le maniement des draisiennes et vélos pour les plus petits et développer l'apprentissage pour les plus grands.
Objectifs : devenir plus autonome, pratiquer une activité physique, savoir pédaler et savoir circuler.

Les GS découvrent le train

Les élèves de grande section travaillent sur le système ferroviaire depuis début mars. Afin de finaliser ce projet, ils ont été visiter la gare de Saint-Brieuc avec la cheffe de gare. Ils ont pu découvrir le fonctionnement des trains en gare et découvrir l'intérieur d'un TER.
Dans un second temps, la cheffe de gare et sa collègue sont venues en classe nous présenter les différents dangers et les atouts des trains. Les enfants étaient ravis. Ils ont eu des petits cadeaux en souvenir.
Toutes ces découvertes ont été très appréciées par les enfants. Merci encore à la SNCF pour son accueil chaleureux.

Mobilipass

Lundi 12 mai, les élèves de CP et CE1 ont participé à une séance de prévention Mobilipass « en voiture ». Aurélien Simon, policier municipal, est intervenu dans les classes afin de présenter aux enfants les dangers de la route et les règles à respecter en tant qu'enfant passager dans une voiture.

Voyage scolaire des CM2

Du 2 au 4 juin, les élèves de CM2 sont partis en voyage scolaire près d'Angers. Ils ont découvert différents ateliers sur le thème de l'environnement et visité le jardin botanique de "Terra Botanica". Un voyage plein de découvertes !

ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

Tous au jardin

Jeudi 15 mai, les enfants de l'école maternelle Letonturier ont eu le plaisir de retrouver Katell et Pierre-Yves, de l'association « ma petite forêt », pour créer divers carrés potagers. De nombreux plants et graines ont été apportés en amont par les parents d'élèves ou fournis par l'association.
Le jardin est maintenant composé de plantes mellifères, de fleurs, de plantes parfumées, de légumes ainsi que de feuilles à déguster.
Les enfants ont beaucoup apprécié d'enlever le paillage,de mettre les mains dans la terre et d'arroser les plantations.
Maintenant, ils attendent avec impatience la levée des semis dans la perspective de savourer ultérieurement quelques légumes.

Inscriptions Ecole Maternelle

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2025, la directrice de l'école demande aux parents qui souhaitent scolariser leurs enfants en maternelle en 2025/2026, de prendre contact avec l'école dès que possible.

Tél : 02.96.42.26.33

Tous les enfants nés en 2023 peuvent être inscrits pour la rentrée prochaine.

Let's play rugby !

Les élèves de l'école Letonturier s'initient à la pratique du rugby... en anglais !

Les séances sont animées par Nicholas Ford, d'origine galloise qui travaille pour le rugby club de Brest.
Chaque semaine, les sportifs en herbe découvrent les règles du plaquage, la manière de marquer des essais, s'entraînent à réaliser des passes. Les consignes sont données en anglais et permettent aux élèves d'apprendre, de comprendre et de parler la langue de Shakespeare de façon ludique et pratique.
Tous espèrent reconduire cette expérience l'an prochain.
Ces interventions, dont le coût s'élève à 1 200 €, sont financées conjointement par l'Amicale Laïque et la municipalité de Plédran.

Voyage scolaire en Calabre : *une immersion européenne pour les 42 élèves*

Du 3 au 9 mai, 42 élèves de CM2 de l'école élémentaire Letonturier, accompagnés de 7 adultes, ont vécu une aventure inoubliable à Soverato, en Calabre (Italie), dans le cadre d'un projet européen d'échanges scolaires Erasmus+.

Cette expérience a permis aux élèves de s'immerger dans la diversité culturelle européenne et de renforcer leurs compétences linguistiques en anglais. Entre activités pédagogiques, rencontres interculturelles et plaisirs culinaires, ce séjour a été marqué par l'enthousiasme des enfants et l'accueil chaleureux des Italiens.

Des activités éducatives riches et variées : les élèves ont été accueillis dans des écoles locales où ils ont participé à des activités variées : ateliers créatifs, rencontres sportives, échanges linguistiques et découvertes culturelles de la Calabre. Ces échanges ont favorisé la coopération entre les élèves français et italiens, malgré la barrière de la langue. Les enfants ont ainsi pris conscience de l'importance de l'apprentissage des langues étrangères pour communiquer et collaborer au sein de l'Europe.

Moments riches en émotions, notamment lors d'un concert de gospel en plein air, ou de la prestation des élèves interprétant « Mon ami Pierrot », accompagnés par l'orchestre d'élèves du collège de Montepaone, créant une atmosphère émotive et chaleureuse. Une visite du vieux Soverato a permis de découvrir la célèbre sculpture de la Pietà réalisée par Antonello Gagini, un exemple remarquable de l'art de la Renaissance en Calabre.

Bien que la Schuman Cup n'ait pas eu lieu, les élèves ont participé à un tournoi de football mixte franco-allemand. Malgré une pluie battante, l'enthousiasme et la bonne humeur étaient au rendez-vous, illustrant l'esprit sportif et convivial.

Ces expériences ont renforcé le sentiment d'appartenance à une communauté européenne et ont illustré les valeurs de solidarité et de respect mutuel.

Moment particulièrement émouvant de notre séjour à Gasperina a été l'accueil réservé par les élèves de l'école locale qui ont interprété "La Marseillaise" à la flûte dès notre arrivée, symbole fort qui illustre la fraternité européenne. Cet accueil musical et les échanges qui ont suivi ont profondément touché notre groupe.

Cette mobilité Erasmus+ a été une véritable réussite, mêlant apprentissages, découvertes culturelles et moments de convivialité. Les enfants sont rentrés avec des souvenirs plein la tête, enrichis par cette expérience interculturelle unique. Les élèves ont fait preuve d'exemplarité et ont reçu de nombreux compliments pour leur politesse et leur enthousiasme. Un grand merci aux accompagnateurs et aux enseignants qui ont rendu cette aventure possible.

Mme Pecha, directrice de l'école élémentaire :
« Participer à notre première mobilité européenne en Calabre a été une expérience inoubliable. Les élèves ont découvert l'importance des langues étrangères, notamment l'anglais, pour communiquer avec leurs pairs italiens et allemands. L'accueil chaleureux des habitants et les activités proposées, comme le concert de gospel et le jeu "Mission Impossible", ont renforcé leur ouverture culturelle. Cette aventure a non seulement enrichi leur parcours scolaire mais aussi semé les graines d'une future correspondance avec les écoles italiennes et d'un possible jumelage entre les villes de Soverato et de Plédran. Je remercie chaleureusement les accompagnateurs et les enfants.»

ECOLE DES COTEAUX

Rencontre scolarugby !

Dans le cadre de leur projet de classe USEP, les élèves de CM1/CM2 ont participé à une rencontre de rugby au stade du Sépulcre à Plérin avec une dizaine de classes du bassin briochin.

Cela a été l'occasion pour eux de se familiariser aux différentes règles de ce sport (notamment la passe en arrière) en participant à divers ateliers. L'après-midi était consacré aux matchs sans plaquage !
En fin de journée, chaque classe a reçu un kit de 10 ballons + un diplôme offert par la Fédération Française de Rugby (FFR) en présence de M. Fabre, Directeur Académique des services de l'Éducation nationale des Côtes-d'Armor.

Rencontre avec une chorégraphe

Grâce à la programmation de la salle Horizon, les élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école ont pu participer à deux ateliers animés par les membres de la compagnie « Le Huit » : un atelier d'écriture avec PK et une initiation à la danse avec Caroline Le Noam, chorégraphe. Ce fut deux moments d'échange très appréciés par tous.

Visite du centre de tri de Généris Organisée par Kerval Centre Armor

Les élèves de CM1/CM2 de l'école se sont rendus au centre de tri pour comprendre ce qui se passe une fois que nous avons jeté nos déchets recyclables dans la poubelle jaune. Ils ont eu l'occasion d'observer les machines ultramodernes en action et de comprendre le travail des trieurs, qui permettent à nos déchets d'avoir une seconde vie.
De plus, ils ont participé à différents ateliers afin d'être sensibiliser à un meilleur tri dans nos poubelles jaunes mais aussi sensibiliser à faire en sorte de réduire nos déchets pour préserver l'environnement en faisant des gestes simples comme acheter et consommer responsable.
Merci aux parents qui nous ont accompagné !

Le mot de la Minorité

Avant-projet d'une Maison Médicale à Plédran

Lors du Conseil municipal du 26 avril 2022, une délibération concernant l'achat de la Maison Gallèse pour en faire une Maison de Santé a été votée pour un coût de 315 000€ + les frais de notaire. Mr Le Maire expliqua au conseil municipal qu'outre les médecins plédranais qui y seraient rassemblés, des médecins de l'Hôpital Y. Le Foll, viendraient consulter certains jours tout en se formant. Le bâtiment rénové comporterait aussi 2 logements.
Mr Le Maire avoua qu'initialement, l'implantation devait avoir lieu sur le terrain acheté à l'Ecole maternelle privée. Il affirma qu'après réflexion, il y avait moyen de faire « 3 cabinets au rez de chaussée, 5 belles pièces à l'étage, 3 chambres au 2ème étage et 1 sous-sol ».
Les élus de la Minorité s'étonnèrent de l'achat de cette maison qui possède 3 étages et des marches pour accéder au 1er niveau, cave mise à part. Elle paraissait donc inadaptée pour un tel usage.
En réponse Mr Le Maire répondit qu'il y aurait un ascenseur extérieur.
Depuis cet achat, aucune information sérieuse des élus municipaux n'a eu lieu, que ce soit en commission Bâtiments ou en séance plénière. Ainsi, lors de la Commission Bâtiments du 5 octobre 2023, le Maire adjoint s'exprime ainsi : « je ne peux en parler car c'est Mr Le Maire qui a ce dossier en charge ».

Lors du Conseil municipal du 27 février 2024, Mr le Maire énonce une longue liste de projets non réalisables sur un seul exercice budgétaire. Parmi elle, figure l'étude sur la Maison Gallèse qualifiée de « projet fluctuant ».
Dès le départ, certains professionnels de santé plédranais ont dit que ce projet ne les intéressait pas. D'autres ont participé aux premiers travaux mais ont quitté au fil du temps. Il y a un groupe de travail mais sans projet connu à ce jour. Regardons aussi autour de Plédran. Des maisons de santé existent ou vont ouvrir mais sans certitude d'avoir des professionnels intéressés.

Voilà pourquoi, lors du vote du budget 2025 fin mars, la Minorité a proposé de revendre la Maison Gallèse car, d'une part les finances de la commune souffrent – le budget 2025 prévoit un nouvel emprunt de 1 million d'euros sans investissement particulier - et d'autre part cette bâtisse n'est absolument pas faite pour réaliser une maison médicale fonctionnelle avec un coût abordable. Au début du mandat, Mr Le Maire envisageait aussi un tel projet sur une partie des terrains de la Cité des Jardins. Là, nous aurions eu un bâtiment de plein pied avec un parking existant Place Julien Tanguy. Pourquoi cette idée a-t-elle été abandonnée ? Peut-être à cette époque, aurions-nous eu des professionnels disponibles ?

Le mot de la Majorité

L'excellence et le savoir-faire de nos commerçants

2025 aura été une année particulière pour un certain nombre de nos commerçants.
3 entres eux ont ainsi reçu des distinctions départementales et nationales. Elles sont le reflet et le résultat d'un travail consciencieux pour arriver à un tel niveau de réussite.
A travers ces réussites et ces expériences, c'est le monde de l'artisanat et du commerce qui est mis en valeur. De quoi créer une saine émulation. Nous nous en réjouissons.
Ces récompenses sont la grande vitrine de notre commune et font la fierté des habitants de Plédran. Le passage récent à la télévision pour l'un de ces commerçants en est le parfait exemple.
Tenir un commerce, faire tourner une entreprise demande énormément d'énergie. La complexité des normes, des démarches administratives, la difficulté à recruter et à fidéliser ses salariés sont autant de barrières à franchir. Et chaque jour qui passe est un défi.
Alors permettez-nous de féliciter ses femmes et ses hommes qui sont le moteur de notre économie. Beaucoup d'entre eux participent aussi à la vie communale grâce aux soutiens financiers ou dons qu'ils offrent au monde associatif. Là aussi, nous leur sommes reconnaissants pour ces actions qui dynamisent la ville entière.
Cela démontre surtout que notre territoire possède de véritables talents en matière d'artisanat. De quoi donner envie aux jeunes générations de se lancer dans ces métiers qui ne demandent qu'à se développer.
Mais, bien évidemment, pour donner envie, il faut aussi savoir transmettre.
C'est d'ailleurs ce que font beaucoup de nos commerçants et artisans locaux en apportant leurs connaissances à leurs apprentis et salariés.
Nous souhaitions présenter aux lauréats, dans les colonnes de notre bulletin municipal de juin-juillet, toutes nos très sincères félicitations et leur exprimer notre reconnaissance.

A l'heure où vous lirez cette expression, ce sera, pour beaucoup d'entre vous, le moment de préparer vos congés d'été, période toujours très attendue et propice au ressourcement, retrouvailles en famille et entre amis. Bonnes vacances et le plaisir de vous retrouver très vite en pleine forme !

Repas des 70 ans

Venez faire la fête le samedi 4 octobre 2025

RENDEZ-VOUS À 12H30 AU RESTAURANT « LE TEMPS D'UNE PAUSE ».

Repas à 40 € tout compris.

Veuillez-vous inscrire rapidement auprès de Patrick Lagrée au 06 69 11 95 48 ou Loïc Glâtre au 07 85 42 99 96 (merci de préciser si vous avez des allergies et intolérances alimentaires).

Date limite d'inscription le 14 septembre 2025.

Marché le samedi matin

Place de la Mairie de 8h à 12h30

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.

Petite annonce

■ **EMPLOI SENIOR PLEDRANAIS**

Vous êtes jeune retraité(e) (âgé de moins de 67 ans) et avez du temps disponible ?

La Ville de Plédran souhaite créer une équipe d'intervenants ponctuels sur différentes missions en fonction des besoins de la collectivité : accompagnement des enfants sur le temps du midi, garderie, hygiène des locaux, etc. Chaque mission fera l'objet d'un contrat de travail et d'une rémunération cumulable avec votre pension de retraite.

Alors si vous souhaitez contribuer à la vie de la commune et aux services proposés aux administrés, n'hésitez plus et envoyez votre candidature par voie poste à :

Monsieur le Maire
6, rue du Centre 22960 PLEDRAN ou par mail à l'adresse suivante : jennifer.salvadori@pledran.bzh

GWINVER DECOUVRE LA CALABRE EN ITALIE

La Calabre, au sud-ouest de l'Italie, à la pointe de la «botte», est une région baignée par le soleil. Elle présente des montagnes escarpées, de vieux villages typiques et un littoral spectaculaire, avec de nombreuses plages très prisées.

Elle forme une petite péninsule s'avançant dans la Méditerranée : 799 km de côtes où se succèdent étendues rocheuses, caps, falaises et plages de sable.

Les élèves de CM2 du groupe scolaire Letonturier ont eu la chance de découvrir cette belle région grâce au programme européen Erasmus +.

C'est à vous !

Faites nous voyager avec Gwinver...
On attend vos photos.

FEUX D'ARTIFICE

13 JUILLET 2025

23H15 SALLE HORIZON

à partir de 19h DJ et jeux gonflables

Entrée libre

Buvette et restauration par l'association La Récré Caline

Ville de Plédran

Organisé par la Ville de Plédran en partenariat avec la société nuits étoilées